

SAINT-PÉE-SUR-NIVELLE

2024



GROUPE ÉDITIONS
MUNICIPALES DE FRANCE

ÉDITO



Chers Senpertar,

Dans un monde en constante évolution, où les enjeux environnementaux prennent une place de plus en plus prépondérante, il est devenu impératif d'adopter des comportements éco-responsables.

Les gestes écocitoyens, souvent considérés comme de simples actions du quotidien, tels que le tri des déchets, la réduction de la consommation d'eau... ont en réalité un impact profond sur la préservation de notre planète et la qualité de vie des générations futures.

Chacun de ces gestes, aussi modeste soit-il, contribue à la préservation des ressources naturelles, à la diminution de la pollution et au ralentissement du changement climatique. Engageons-nous ensemble dans cette démarche écocitoyenne, car chaque petit geste compte et contribue à bâtir un avenir que nous serons fiers de léguer.

Senpertar maiteak,

Etangabe eboluzionatzen ari den mundu honetan, ingurumenaren arazoak apustuek gero eta nausi handiago dute, eta, beraz ezinbestekoa da jokaera eko-arduratsea hartzea.

Keinu eko-herritarra, sarritan eguneroko ekintza soilzat hartzen direna, esaterako hondakinak sailkatzea, uraren konsumazioa murriztea...benetan, eragin handia dute gure planetaren begiratzea eta etorkizuneko belaunaldien bizi-kalitatean.

Keinu horietako bakoitzak, nahiz eta apala izan, baliabide naturalak zaitzen eta kutsadura murrizten laguntzen du, eta klima-aldaketa moteltzen lagutzen du. Elgarrekin engaiatu behar dugu ibilira eko-herritarra honetan, keinu ttiki bakoizak garrantzia baitu eta etorkizuna eraikitzen laguntzen baitu eta hori utzi kontent izanen gira.

Bernard ELHORGA
Maire de Saint-Pée-sur-Nivelle



DECHETTERIE

Pour les catégories de déchets comme les encombrants, les déchets verts, le bois, la ferraille, les équipements électriques, les grands cartons ou encore les déchets dangereux ou polluants (*huiles moteurs, filtres à huile, solvants, peintures, piles, batteries*), il convient d'aller en déchetterie.

HORAIRES :

Déchetterie d'Amotz/Cherchebruit
D307 – 64310 Saint-Pée-sur-Nivelle
Tél : 05 59 47 52 73

- Lundi, mercredi, vendredi, samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Fermé le mardi, jeudi et dimanche.



INSCRIPTIONS POUR LES ENCOMBRANTS :

Le ramassage des encombrants à lieu le premier mercredi de chaque mois, sauf de juillet à septembre.

Il se fait sur inscription auprès de la mairie, envoyez votre nom, prénom, adresse, numéro de téléphone ainsi que la liste des objets à collecter à : contact@senpere64.fr ou par téléphone au **05.59.54.10.19**.

Les objets sont à déposer en limite de propriété. Seuls les encombrants ne pouvant être transportés en voiture seront collectés.

Attention : Les objets en verre, et les végétaux ne peuvent pas être pris en charge par le service des encombrants.

TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS :

Les consignes de tri sont des règles de tri qu'il convient de suivre pour être sûr de faire le bon geste. Elles ont évolué pour devenir plus simples et permettre de lever les doutes sur les emballages à ajouter dans le bac de tri.



Ordures ménagères à jeter dans un sac noir fermé (30L)

Pour tous renseignements rendez-vous sur :

www.biltagarbi.fr / www.communaute-paysbasque.fr

LE COMPOSTAGE SOUS TOUTES SES FORMES :

Avec ou sans jardin, en maison ou en appartement, en ville ou à la campagne, aujourd'hui composter ses biodéchets est à la portée de tous. Le Syndicat Bil Ta Garbi, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Pays Basque, vous accompagne pour vous équiper et vous conseiller.

Rendez-vous sur :

<https://www.biltagarbi.com/formulaire-demande-composteur/>

<https://www.communaute-paysbasque.fr/a-la-une-2/actualites/actualite/au-pays-basque-lecompostage-gratuit-pour-tous>

LE BAROMETRE DE L'EAU

Afin de nous faire prendre conscience des effets du réchauffement climatique et de l'importance de l'eau au quotidien.

L'Agglomération a mis en place : un «**baromètre de l'eau**» du Pays Basque.

Cet outil suit l'évolution des niveaux d'eau du territoire et invite à adopter sans attendre des gestes simples pour réduire nos consommations.

Suivez tous les lundis l'évolution du niveau de la ressource en eau au Pays Basque sur :

www.communaute-paysbasque.fr/le-barometre-de-leau



www.guide-ecocitoyen.fr

Réalisation et régie Publicitaire : Groupe Editions Municipales de France
Immeuble le Giulia - 825 rue André Ampère - CS 10511 - 13593 Aix-en-Provence
Cedex 3 - Tél. : 04 42 97 50 30 - Fax 04 42 97 62 04

Impression : Imprimerie spéciale du Groupe Editions Municipales de France -
Dépôt légal : 2024

TRANSPORTS

LA COMMUNE DE SAINT-PÉE-SUR-NIVELLE DISPOSE D'UNE AIRE DE COVOITURAGE QUI PEUT ACCUEILLIR JUSQU'À 50 VÉHICULES.

Cette aire est située au Netto.

Le Syndicat des mobilités de la Communauté Pays Basque a lancé une campagne d'incitation au covoiturage. Elle permet de covoiturer à des conditions très incitatives :

- gratuité pour les passagers,
- indemnisation des conducteurs, ce pour tous les trajets d'au moins 5 km dont l'origine et/ou la destination s'effectue sur le territoire couvert par le Syndicat des mobilités.



L'indemnisation des conducteurs est prise en charge financièrement par le Syndicat des mobilités et repose sur le barème suivant :

- de 5 à 20 km : 2 euros par trajet et par passager
- de 20 à 30 km : 0,10 euros par km et par trajet et par passager
- à partir de 30 km : 3 euros par trajet et par passager.

Ces modalités sont valables pour l'ensemble des opérateurs de covoiturage

Renseignements complémentaires :

<https://www.communaute-paysbasque.fr/.../covoiturage-au...>



APPLICATION TXIK-TXAK :

Elle regroupe tous les moyens de transport, horaires en temps réel, itinéraires bus, vélo, covoiturage, infos trafic.

La commune de Saint-Pée-sur-Nivelle dispose actuellement de deux lignes de transport en commun assurées par le réseau de transports Txik-Txak de l'agglomération du pays basque, administré par le syndicat des mobilités Pays Basque. Ces deux lignes, la 47 et 49 assurent au total 11 rotations entre le Bourg et la Halte routière de Saint Jean de Luz.

Dès janvier 2025, ces rotations passeront de 5 à 12 pour la L49 et de 7 à 12 pour la L47. D'autre part une nouvelle ligne sera créée entre Saint Pée et Bayonne.

Comment profiter de l'offre :

<https://www.txiktxak.fr/vos-moyens-de.../le-covoiturage/>



Vous pouvez louer un vélo pendant 3 mois :

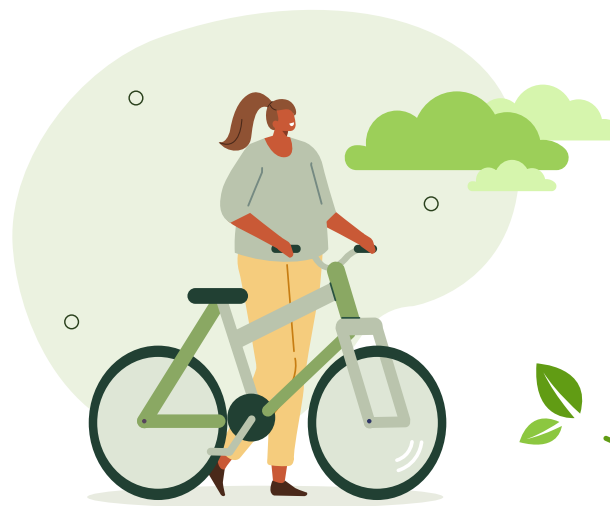
Le but de ce service est simple : vous permettre de tester un vélo électrique au quotidien afin de voir si ce mode de déplacement vous convient avant d'investir.

3 types de vélos sont disponibles à la location :

- Le vélo à assistance électrique,
- Le vélo cargo à assistance électrique,
- Le vélo pliable.

Pour tous savoir, rendez-vous sur :

<https://www.txiktxak.fr/vos-moyens-de-transport-a-la-carte/location-velo-electrique/>





— “ —
Super-Citoyen

Devenez un écocitoyen
des temps modernes

” —

► **Retrouvez les bonnes pratiques écocitoyennes
à travers la lecture de notre guide.**

Guide **éCO**
GROUPE ÉDITIONS
MUNICIPALES DE FRANCE

— “ —

Écocitoyen

Un écocitoyen sait que chacune de ses actions compte pour respecter et préserver l'environnement. Il s'informe en conséquence pour agir au mieux.

— ” —



ÉDITO

Le rythme de disparition des espèces animales et végétales ne cesse de s'accélérer, et son tempo donne le tournis.

À l'heure actuelle, les effets climatiques croissants dépassent nos efforts pour nous y adapter.

Heureusement, il est encore temps d'agir. Chaque petit geste compte. Nous pouvons, tous ensemble, renverser la vapeur. Mais c'est maintenant que nous devons commencer. Demain, il sera déjà trop tard.

Ce livret de quelques pages n'est pas exhaustif. Vous y retrouverez des pistes d'action, des conseils pratiques, des explications aussi, pour mieux comprendre pourquoi il est urgent de devenir, tous, écocitoyens.

Vous avez votre rôle à jouer. Adoptez de nouvelles pratiques, montrez l'exemple autour de vous. Oui, vous aurez peut-être quelques petits efforts à faire, mais vous aurez tout à y gagner. Pour demain, pour les générations futures, mais aussi dès maintenant.

Soyez plus que le citoyen que vous êtes déjà, devenez un super-citoyen, un écocitoyen des temps modernes qui défend le monde dans lequel il vit et dont il a besoin. Enfilez votre cape de super-héros de l'environnement et soyez fiers de vous !

Bonne lecture à toutes et tous.

L'Éditeur.



AIR, NATURE, CLIMAT

Les ressources naturelles

Elles ne sont pas infinies ! Or, la quantité de ressources naturelles extraite chaque année a presque doublé depuis 1980. Et cela concerne aussi bien les ressources naturelles non renouvelables que les renouvelables, exploitées au-delà de leur capacité de renouvellement (sans avoir le temps d'être renouvelées). La biodiversité diminue en conséquence.

La biodiversité

La biodiversité représente l'ensemble des formes de vie et des milieux existant sur notre planète, ainsi que leurs interactions. Essentielle à tous les niveaux de notre vie, elle est en danger : le rythme actuel de disparition des espèces est 100 à 1 000 fois supérieur au taux naturel d'extinction.

Les abris à insectes

Certaines espèces d'insectes sont en voie de disparition, ce qui impacte la biodiversité, comme la pollinisation. Des abris à insectes dans les jardins et les villes permettent de les protéger. Les plus utiles sont ceux situés près de fleurs, et destinés uniquement aux abeilles solitaires.



La photosynthèse c'est quoi ?



C'est l'ensemble des réactions biochimiques qui permettent aux plantes vertes de synthétiser des molécules en utilisant l'énergie de la lumière du soleil. Au cours de ce processus, les feuilles vertes captent le gaz carbonique et rejettent de l'oxygène dans l'atmosphère, nous permettant ainsi de respirer !

Pas de plantes, pas de vie !



“ Écocitoyen ”

Les arbres sont essentiels pour absorber du CO₂ et lutter contre le réchauffement climatique. Il est primordial d'en planter plus, à condition de bien réfléchir à leur emplacement et aux espèces mises en place.



L'empreinte carbone

L'empreinte carbone est calculée en additionnant les émissions de CO₂ des différentes activités, que ce soit pour un pays, une entreprise ou un individu. La connaître permet de déterminer quelles actions mener pour diminuer au mieux son empreinte (et donc son impact) sur la planète. L'empreinte carbone moyenne d'un(e) Français(e) est aujourd'hui de 11 tonnes de CO₂ par an. Pour limiter le réchauffement climatique, elle devrait cependant être comprise entre 1,6 tonne (hypothèse basse) et 2,8 tonnes (hypothèse haute) de CO₂ par an entre aujourd'hui et 2100.

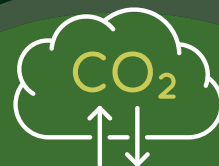
La taxe carbone

Taxe environnementale sur les émissions de gaz à effet de serre basée sur le principe « pollueur-payeur ». Son but est de favoriser les investissements des entreprises dans les énergies renouvelables. Selon un bilan de l'OCDE, la taxe carbone aurait permis de réduire de 5% les Emissions de CO₂ dans le secteur manufacturier français. Les particuliers sont également concernés puisque cette taxe impacte le prix de l'essence, du fioul ou du gaz naturel.

Le changement climatique

Le changement climatique désigne la variation du climat, qu'il soit plus chaud ou plus froid. Ses conséquences peuvent être désastreuses !

Le réchauffement climatique dû à l'homme augmente actuellement à un rythme de 0,2 °C par décennie et représente 1,1 °C de plus par rapport à l'ère préindustrielle. Les effets s'en font déjà ressentir (montée des eaux, incendies, sécheresses...).



Le dioxyde de carbone est le principal gaz à effet de serre, acteur important du réchauffement climatique.

70 % des émissions de CO₂ en France proviennent des transports, des chauffages et de l'alimentation.

L'utilisation du numérique ou l'importation de produits étrangers ont également un impact important.



Empreinte écologique

Elle évalue l'impact des activités humaines sur l'environnement, et notamment la superficie nécessaire, en hectares, pour produire tout ce que consomme une population et pour absorber les déchets rejetés. On estime qu'il faudrait environ 4,5 ha par Européen aujourd'hui.

Quant à l'empreinte écologique de la France, elle est de 4,6 ha. Si tout le monde adoptait le même comportement, il faudrait donc 2,9 planètes pour répondre aux besoins annuels des Français...



Compensons nos émissions !

Nous pouvons compenser notre empreinte carbone en finançant de manière volontaire une ou plusieurs projets écologiques dont l'activité permet d'éviter tout ou partie de ses émissions de gaz à effet de serre. En soutenant ces projets nous pouvons tous contribuer à la lutte contre le changement climatique.

Les bons gestes !

EAU

L'eau et les aspects environnementaux

L'eau constitue un élément de base incontournable pour les écosystèmes de la planète et pour la vie humaine. Les activités des hommes ont un impact sur l'eau. On estime que la pollution des eaux de surface a déjà réduit d'un tiers les ressources aquifères utilisables.

Les Océans

Les océans constituent un trésor inestimable pour la planète, ils couvrent en effet 70% de sa surface et représentent 97% de sa ressource en eau. Pourvus d'une très riche biodiversité, ils fournissent la moitié de notre oxygène. Ils jouent également un rôle crucial sur le plan climatique en absorbant 30% des émissions de CO₂ provoquées par les activités humaines, et stockent 90% du surplus de chaleur dû à l'effet de serre. Les océans sont également menacés par d'autres sources de pollution. Parmi les plus importantes : les déchets plastiques (on parle aujourd'hui d'un 7ème continent de plastique), les bateaux, ainsi que les crèmes solaires.

25 000 TONNES DE DÉCHETS SONT DIFFUSÉES DANS LES OCÉANS CHAQUE ANNÉE PAR LES TOURISTES.

Récupération de l'eau de pluie



Pour être potable, l'eau du robinet doit être nettoyée et les coûts d'assainissement sont très élevés. L'eau de pluie n'est pas potable mais elle peut être utilisée pour laver votre voiture, arroser votre jardin... à l'intérieur, elle peut être utilisée pour laver le sol ou vos vêtements, ou pour tirer la chasse d'eau, ce qui représente une grande économie d'eau potable.

L'eau du robinet

Est-elle moins bonne à la consommation que l'eau en bouteille ? Cela dépend de la source et de la ville, diront certains !

Ce qui est sûr, c'est que l'eau du robinet, en France, avant de se retrouver dans votre verre, passe par de très nombreux tests de qualité très réglementés. Si son goût vous gêne, vous pouvez opter pour des filtres à charbon. Vous éviterez ainsi de contribuer aux multiples bouteilles en plastique jetées chaque jour.

Nappe phréatique

Accumulation d'eau potable qui se situe sous la surface du sol à faible profondeur. Elle est très exposée à la pollution par infiltration lorsque les terres au-dessus d'elle sont cultivées à l'aide d'engrais et de pesticides chimiques...

Les bons gestes !



Réduire sa consommation d'eau (et faire des économies)

> Faire la chasse aux robinets qui coulent

- Fermez le robinet pendant le nettoyage des mains, le brossage des dents, le rasage...
- Vérifiez vos robinets et votre chasse d'eau afin d'éviter les fuites.
- Pensez à fermer le compteur d'eau lors de vos absences prolongées du domicile (vacances, week-ends...)

> Prendre des douches plutôt que des bains

Nous consommons en moyenne **60 à 80 litres d'eau pour une douche au lieu de 200 litres pour un bain**. Et ce sera encore mieux si nous fermons le robinet pendant le savonnage !

> Installer des économiseurs d'eau

Installez un mousseur économiseur d'eau (qui réduit le débit mais pas la sensation de celui-ci) ou une pomme de douche avec aérateur, qui repose sur le même procédé. Cela peut réduire votre consommation d'eau de lavage de 50% ! Il existe également des appareils qui permettent de diminuer l'énergie nécessaire pour obtenir de l'eau chaude, et tous ces articles peuvent bénéficier du label écologique de l'Union européenne.

> Optimiser sa chasse d'eau

100 milliards de litres d'eau sont utilisés en France pour évacuer nos déchets personnels ! La perte est immense. Choisissez **une chasse à double touche pour économiser 50 à 70 % d'eau**.

> Faire sa vaisselle

Effectuer la vaisselle à la main nécessite environ 40 litres d'eau. **Il ne faut que 15 litres pour un cycle de lave-vaisselle**. Ne l'utilisez que lorsqu'il est plein et évitez de le faire tourner à température maximale, pour encore plus réduire votre consommation.

> Récupérer l'eau pour arroser ses plantes

Pensez à récupérer l'eau de rinçage des fruits et légumes, l'eau du pichet après le repas...

> Laver sa voiture dans une station

Nettoyez votre voiture dans une station de lavage, moins consommatrice d'eau grâce à un système de recyclage.

Écocitoyen

Chaque minute où vous laissez couler le robinet laisse partir 12 litres d'eau. Pensez à le fermer et préférez un verre à dents pour vous rincer la bouche.



Écocitoyen

Consommez Local !

Privilégier les achats en circuit court nous permet d'être en relation directe avec le producteur.

On s'assure, de cette manière, de la qualité des aliments que l'on consomme.

La traçabilité alimentaire parfaite, en somme !

Le producteur gagne mieux sa vie et nous limitons aussi les déplacements liés aux livraisons.



JARDIN & AGRICULTURE

Les bons gestes !

Privilégiez le bio !



Privilégier le bio, c'est aussi mieux pour la santé de la planète. L'agriculture biologique n'utilise ni pesticides, ni engrais chimiques, ni organismes génétiquement modifiés (OGM). Cela permet de préserver la qualité des sols, de l'eau, de l'air et de la biodiversité. Elle émet également moins de gaz à effet de serre, mis en cause dans le réchauffement climatique. Les textes qui encadrent l'agriculture biologique sont nombreux et de plus en plus d'agriculteurs se reconvertissent, car les consommateurs sont en demande de ce type de production.

Certification biologique

Elle est mentionnée sur l'emballage des produits qui l'ont obtenue en récompense d'une technique de fabrication respectueuse de l'environnement et de la santé sans produits chimiques ni OGM, notamment.



L'agriculture durable

L'agriculture durable veut être économiquement viable, saine pour l'environnement et équitable d'un point de vue social. Elle préserve des écosystèmes sains, via une gestion durable de la terre, de l'eau et des ressources naturelles. Le recours aux pesticides est donc plus que limité, les déchets animaux et végétaux sont recyclés, certains servent de biomasse, les circuits courts sont aussi favorisés.

La permaculture

Cette méthode s'inspire de l'écologie naturelle (*biomimétisme* ou *écomimétisme*) et de la tradition. C'est surtout un « mode d'action » qui s'adapte à chaque écosystème, et que vous pouvez appliquer dans votre jardin. Elle ambitionne une production agricole durable, très économe en énergie, autant en ce qui concerne le carburant que le travail manuel et mécanique. Elle est respectueuse des êtres vivants et de leurs relations réciproques, tout en laissant à la nature sauvage le plus de place possible.

La végétalisation

Les villes ne sont pas que bétonnées, il est possible de les végétaliser. Cela consiste à intégrer des plantes dans les rues partout en ville, on voit même apparaître des cultures de fruits et légumes sur le toit des supermarchés et des immeubles ! Vous pouvez y contribuer à votre niveau en végétalisant votre maison, votre bureau... Ou en préparant des bombes à graines à lancer au printemps. Réalisées avec un mélange de terre et d'argile emprisonnant des graines, elles contribuent à la végétalisation des espaces urbains non exploités. Attention toutefois au choix des semences et des espaces visés : renseignez-vous auprès de votre mairie au préalable.



Les AMAP sont des Associations de maintien de l'agriculture paysanne. Elles permettent de soutenir les agriculteurs locaux en leur assurant que leur production sera écoluée : **vous vous engagez généralement à acheter leurs légumes, fruits ou autres pendant un an, toutes les semaines. Vos produits sont frais, et sans intermédiaire.**



Les insecticides et les produits phytosanitaires

On sait depuis longtemps que les insecticides sont nocifs, car leurs composants chimiques maltraitent la nature. Il en existe des inoffensifs... Peut-être plus lents, mais pas moins efficaces.

Les pesticides font partie des produits phytosanitaires.

En France, le plan Ecophyto II+ prévoit une réduction de l'usage de ces produits de 50 % d'ici à 2025.

D'ici juillet 2022, **il sera interdit d'en utiliser** dans tous les lieux de vie (et sur les terrains de sport de haut niveau avant 2025).

Et vous, que faites-vous pour votre jardin ?



Jardins partagés

Votre municipalité en met peut-être à la disposition de ses concitoyens ! Renseignez-vous si vous ne disposez pas de votre propre espace. Vous pourrez y cultiver vos fruits et légumes et échanger avec les autres jardiniers.



Écocitoyen

Favoriser l'achat national et le commerce de proximité est souvent une excellente solution à tous points de vue.



CONSOMMATION

Une consommation infinie dans un monde fini, cela n'est pas possible! Désormais, il faut consommer responsable et équitable.

Consommation écoresponsable

Chaque achat a un impact à la fois social et environnemental. En prendre conscience mène à une consommation écoresponsable : vous n'achetez que ce dont vous avez réellement besoin, faites réparer vos appareils usagés, limitez vos déchets, privilégiez les circuits courts et les produits de saison...

Effectuez l'étude approfondie de vos habitudes de consommateur : vous découvrirez sans doute que, comme la plupart des gens, vous faites des achats compulsifs et polluants. Alors, les deux questions qui changeront littéralement votre vie, si vous acceptez la conséquence des réponses que vous leur apporterez sont :

En ai-je vraiment besoin ?

Est-ce bon pour l'environnement ?

Un simple changement peut être d'acheter d'occasion ou de louer un équipement plutôt que de l'acheter.

L'économie circulaire

Selon le Ministère de la Transition écologique, l'objectif de l'économie circulaire est de « produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation et le gaspillage des ressources ». La gestion des déchets, mais aussi des ressources, l'allongement de la durée d'usage, le recyclage et la consommation responsable favorisent un cercle vertueux pour l'être humain et la planète.



Le commerce équitable

Il s'agit d'une méthode dans laquelle l'égalité, la transparence et le respect sont au cœur des échanges humains. L'objectif est de réduire les inégalités en rémunérant les producteurs, généralement implantés à l'étranger, à leur juste valeur. Souvent les produits d'alimentation équitables sont aussi biologiques.



Se mettre aux fourneaux !

Cuisiner des produits non transformés, c'est éviter d'ingérer toutes sortes d'additifs et d'aliments venus du bout du monde, économiser des emballages, du temps de transport ou des dépenses d'énergie liées à la réfrigération. Attention à ne pas vous laisser tromper par les emballages. Des applications permettent de mieux comprendre l'impact de chaque ingrédient d'un produit (alimentaire, cosmétique et hygiénique) sur l'environnement et votre santé.

Les bons gestes !

L'alimentation responsable

Privilégiez les produits locaux, les fruits et légumes de saison, l'agriculture biologique ou labellisée, le commerce équitable, les aliments les moins transformés possible... Tout ce qui est bon pour l'environnement est bon pour vous aussi ! Pour diversifier votre alimentation, le Haut Conseil de la santé publique recommande de **manger des légumineuses au moins deux fois par semaine** (notamment en remplacement de la viande), une petite poignée de fruits à coque non salés une fois par jour, cinq portions de fruits et légumes par jour, des produits céréaliers tous les jours, deux produits laitiers par jour et de l'eau à volonté.

Manger des algues



Elles sont riches en fibres et en protéines, elles poussent dans l'eau, en consomment peu, ne nécessitent ni engrais ni pesticides, elles n'appauvrissent pas les sols et stockent le CO₂. Les algues sont l'un des aliments du futur.

Les fruits & légumes de saison

Pour éviter de polluer l'air davantage, consommez des fruits de saison produits près de chez vous chez un producteur écoresponsable !

Certains producteurs offrent la possibilité d'en faire vous-même la cueillette. En famille, un jour de beaux temps, l'activité est très agréable et permet de renouer avec la nature... Ce faisant, vous ferez du bien à votre corps et à la vie économique locale.



Réduire sa consommation de viande !

La production d'1 kg de viande émet de **5 à 10 fois plus de gaz à effet de serre** que celle d'1 kg de céréales, raison pour laquelle il est maintenant recommandé de limiter sa consommation.

Mangez-en moins, mais mieux : privilégiez l'agriculture locale (environ 25% de la viande bovine, 30 à 40% de la volaille et 35% de la viande de porc consommées en France sont importées).

Les bons gestes !





Écocitoyen

Consommer responsable
et durable avec le reconditionné !

La production et la fin de vie de nos smartphones, ordinateurs et autres bijoux technologiques ont un impact très lourd sur l'environnement. Dans ce contexte de gaspillage électronique, le marché du reconditionnement vient comme une alternative durable. En achetant du matériel reconditionné vous prolongez la durée de vie des appareils, vous limitez ainsi la multiplication des déchets et la production de nouveaux appareils. Et c'est parfois moitié moins cher que le neuf !



Le jour du dépassement

Il s'agit du jour, chaque année, où l'humanité a consommé l'équivalent des ressources que la planète peut générer en douze mois. Calculé par l'ONG américaine Global Footprint Network en partenariat avec le WWF, il arrive de plus en plus tôt tous les ans. Il était daté au 29 juillet en 2021 (alors qu'il se situait en décembre lors des premières estimations, dans les années 70)...

Éviter le gaspillage

En France, chaque année, **10 millions de tonnes de produits alimentaires sont jetées**. Par personne, cela représente 30 kg par an (dont 7 kg de produits alimentaires encore emballés !), soit plus d'une centaine d'euros qui partent directement à la poubelle. De votre côté, évitez d'acheter plus que ce que vous ne pourrez consommer, suivez les dates de péremption de vos produits et appelez-vous que vos restes peuvent encore être transformés. Par ailleurs, il existe une loi anti-gaspillage pour une économie circulaire qui oblige maintenant à ne plus détruire les invendus, voire à les donner.



Les bons gestes !

Récupérer les invendus

Des tonnes de nourriture sont jetées à chaque étape de la chaîne alimentaire. Des applications pour smartphone permettent de récupérer à bas prix les invendus que les commerçants ne peuvent pas remettre en rayon : plats du jour, viennoiseries...

La date de durabilité minimale (DDM)

Date après laquelle on peut encore consommer un produit sans danger pour sa santé. Il aura juste perdu en goût ou en qualité nutritionnelle. Pour éviter un gaspillage inutile, ne jetez pas vos aliments quand cette date est dépassée. Cette confusion génère en moyenne 7 kg de nourriture jetés par an et par habitant !

La date limite de consommation (DLC)

Date après laquelle **il ne faut pas consommer un produit, car il est dangereux pour votre santé**. Portez une attention toute particulière aux médicaments.

ÉNERGIE

Énergies renouvelables (ou énergie verte)

Les énergies renouvelables sont **inépuisables et issues des éléments naturels**.

Elles se classent en six catégories différentes :

- **ÉNERGIE SOLAIRE**
Parmi les différentes énergies renouvelables, on retrouve en tête l'énergie solaire.
- **ÉNERGIE ÉOLIENNE**
L'énergie éolienne prend sa force du vent.
- **ÉNERGIE HYDRAULIQUE**
La force de l'eau est exploitée dans les centrales hydroélectriques pour être convertie en énergie.
- **LA BIOMASSE**
Elle produit de l'électricité grâce à la vapeur d'eau dégagée par la combustion de matières végétales ou animales.
- **L'ÉNERGIE GÉOTHERMIQUE**
La terre produit naturellement de la chaleur que l'on peut transformer en énergie.
- **LES ÉNERGIES MARINES**
Les courants, les marées ainsi que la matière marine sont aussi exploités pour produire de l'électricité.



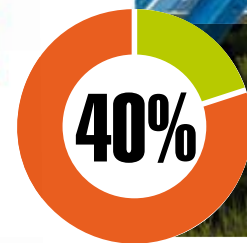
Les bons gestes !

Choisir un fournisseur d'électricité verte

L'électricité verte est aujourd'hui une réalité. Il existe sur le marché de nombreuses offres de fourniture d'électricité d'origine 100% renouvelable, à des tarifs compétitifs. **Passer au vert !**

Transition énergétique

Volonté de changement profond dans le mode de production de l'énergie. Grâce aux énergies renouvelables (propres), on veut réduire la dépendance du monde aux combustibles fossiles comme le pétrole et le charbon car ils sont responsables du réchauffement climatique et de ses conséquences sur l'environnement.



D'ÉNERGIES RENOUVELABLES D'ICI 2030

En France, l'objectif fixé par la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) de 2020 est d'arriver à ce que 40% de la production d'électricité provienne d'énergies renouvelables d'ici 2030.



Écocitoyen

Récupérer un déchet et le traiter afin de le réintroduire dans le circuit de production.

DÉCHETS & RECYCLAGE



Biodégradable

Un produit est réputé biodégradable lorsqu'il peut être décomposé naturellement sous l'action de micro-organismes vivants tels que les champignons, les bactéries ou les algues... **Aujourd'hui, certains emballages jetables sont aussi biodégradables, ce qui n'est pas une raison pour les jeter n'importe où** : il faut respecter les conditions adéquates pour que le produit se décompose.

La biométhanisation

Procédé qui consiste à utiliser les déchets organiques afin de les transformer en biogaz et en engrais.

Les déchets

Tout ce que l'on jette dans nos bacs de tri sélectif (*qui sera détruit ou recyclé*), mais aussi tout ce qui demande une attention particulière afin de ne pas causer de préjudice à la nature... Que ce soit l'huile usagée des voitures ou les emballages des produits chimiques, il y a un endroit pour chaque type de déchet ! C'est pourquoi l'écocitoyen s'informe afin de respecter la bonne marche à suivre.

Zéro déchet

Expression qui vient de l'anglais « **zero waste** » qualifiant la stratégie de réduire au minimum les déchets produits par l'industrie, comme par les particuliers. Pour l'atteindre, il faut diminuer notre consommation et repenser nos emballages pour recycler moins.



Le tri sélectif

Action de séparer les déchets que nous produisons. Certains seront transformés en compost, d'autres seront brûlés, d'autres seront recyclés. Aujourd'hui, on ne jette plus tout dans la même poubelle !

Le recyclage

Récupérer un déchet et le traiter afin de le réintroduire dans le circuit de production.



Un compost vous permet de rendre vos déchets alimentaires utiles tout en alimentant votre jardin. Pour un compost bien réussi, il faut le retourner régulièrement, bien l'aérer et lui conserver une humidité constante. Pour les citadins, il existe des bacs à placer sur la terrasse. Renseignez-vous sur ce qui peut et ne peut pas être composté avant votre première fois.

Les poules

Les poules peuvent vous aider à réduire vos déchets alimentaires en les transformant en œufs. Un seul gallinacé peut ainsi avaler jusqu'à **150 kg de déchets organiques par an**. Une opération gagnant/gagnant pour tout le monde.



Lombricomposteur

Le lombricomposteur permet de composter vos déchets alimentaires même en ville et sans jardin, grâce à l'action de vers de terre qui s'en nourrissent.

Les déchets organiques

Il s'agit de déchets biodégradables issus de notre alimentation, de l'agriculture propre, de la restauration... Ils peuvent être compostés et servir d'engrais naturels pour vos plantes ou votre jardin.

Bacs pour déchets



Votre municipalité les met à votre disposition afin de recycler ce qui peut l'être et détruire ce qui ne le peut pas. Respectez bien les consignes afin de mettre les bons déchets au bon endroit ! En cas de doute, consultez le site Internet de votre ville : vous y trouverez un document très explicite qui vous éclairera en vous donnant des détails avec photos.

Les déchets diffus spécifiques (DDS)

Déchets qui peuvent être dangereux pour la santé, le sol et les milieux naturels, car susceptibles de contenir des produits chimiques. Ils doivent être collectés séparément des ordures ménagères. **Contactez votre municipalité**, elle vous dira comment vous en débarrasser intelligemment. Même chose pour les DDD, les déchets dangereux diffus. N'improvisez pas, car ces déchets sont hautement dangereux pour l'environnement.



Les bons gestes !



Allez à la déchetterie

Lieu prévu pour accueillir et traiter les déchets. Il y en a une près de chez vous. Elle vous renseignera pour les déchets dont vous ignorez le mode de traitement grâce au tri sélectif, au recyclage et à la régénération.



Les bons gestes !

Essayez le Troc !

Ne jetez plus les affaires que vous ne voulez plus : échangez-les ! Il existe des sites Internet dédiés au troc qui permettent d'allonger la durée de vie de toutes les choses qui ne servent plus ou qui ne plaisent plus... Vous pouvez également placer un bac ouvert à votre entrée et proposer à vos proches de choisir et d'échanger ce qu'ils veulent ! C'est simple et cela fait plaisir !

La recyclerie ou ressourcerie

Endroit communautaire où les personnes se retrouvent pour échanger ou vendre des objets à bas prix.

Upcycling



Procédé qui consiste à réutiliser quelque chose pour en faire autre chose. Cela permet de ne pas jeter systématiquement et donc de faire des économies : récupérer un vieux téléphone pour le transformer en objet de décoration, récupérer des planches pour en faire un banc ou un siège de balançoire... Cela ne coûte pas cher et pour certains c'est un vrai passe-temps...

Boîtes à livres

Les boîtes à livres s'installent dans de plus en plus de quartiers. Elles permettent de faire circuler les livres tout en évitant qu'ils ne soient jetés. Vous pourriez y trouver quelques pépites, pour tous les âges !



Les vide-greniers

Un moyen facile chaque année de donner une seconde vie aux objets ou vêtements dont vous n'avez plus l'utilité. **Votre mairie peut proposer jusqu'à 2 vide-greniers annuels, renseignez-vous pour en connaître les modalités.**

Les appareils électroniques



Les appareils électroniques sont fabriqués avec des métaux rares et des produits chimiques divers. Or, tous ne sont pas récupérables et certains peuvent dégager des substances toxiques s'ils sont abandonnés dans la nature. Avant de jeter, tentez plutôt de les réparer (en demandant l'aide d'un Repair Café si besoin). S'ils ne vous servent plus, vous pouvez aussi les donner, à une ressourcerie par exemple, ou les revendre. En dernier recours seulement, déposez-les dans une déchetterie ou chez un revendeur d'équipements électriques.

L'indice de réparabilité



Cet indicateur est une note sur 10 qui informe sur le caractère réparable ou non d'un produit. Il doit obligatoirement être indiqué pour les lave-linge à hublot, smartphones, ordinateurs portables, téléviseurs et tondeuses à gazon électriques. D'autres produits seront concernés par la suite.



Donnez une seconde vie aux textiles !

En France, chaque habitant jetterait près de 12 kg de vêtements par an. Pensez plutôt à les revendre ou à les donner, notamment à des associations. Vous pouvez aussi déposer textiles, linge et chaussures dans des bennes de tri, même s'ils sont troués ou abîmés. Dans ce cas, l'organisme collecteur les coupe et les retisse pour en faire de nouveaux vêtements, du rembourrage de meubles ou des isolants pour le bâtiment.

Les bons gestes !

Couverts et Gourdes



Ayez les bons réflexes !

Limitez les nombreux déchets plastique en utilisant une gourde en inox. Dans la mesure du possible, emportez toujours vos couverts avec vous au travail et une tasse pour vos pauses café !



Écocitoyen

Limitier les emballages, c'est aussi réduire les déchets. Prévoyez toujours vos propres sacs réutilisables

Les emballages plastique à usage unique sont voués à disparaître. Le pacte national des emballages plastique a fixé sa feuille de route, et de nombreux produits sont concernés. En ce qui concerne le plastique à usage unique, après la disparition des pailles et des couverts jetables, en 2022, vous ne devriez plus trouver en magasins des sachets de thé et de tisane en plastique non biodégradable.

Limitier les emballages, c'est aussi réduire les déchets. Prévoyez toujours vos propres sacs réutilisables afin d'éviter les emballages que les magasins vous vendent lors de vos achats. Pensez à tenter le vrac, au moins ponctuellement, le temps de vous habituer. Favorisez les produits avec moins d'emballage : carton ou verre plutôt que plastique. Préférez les formats familiaux : un grand pot de yaourt au lieu de 12 petits pots !



Le plastique

Limiter au maximum son usage !

La production du plastique a été multipliée par vingt depuis les années soixante. Or 8 millions de tonnes de gros déchets plastiques se retrouvent dans les océans, cela représente 570 000 tonnes de plastique par an rien qu'en Méditerranée. Et c'est sans compter les microplastiques primaires qui viennent des microbilles contenues dans certains cosmétiques ou de fibres des vêtements synthétiques qui partent dans l'eau au lavage. Nous finissons par en manger sans le savoir.



Chaque année en France, **30 milliards de mégots** sont jetés dans la nature !



Durée de vie moyenne des déchets dans la nature



Les piles jetables

On ne peut pas jeter des piles n'importe où, car, comme les mégots de cigarette, en outre, elles sont un véritable poison pour l'environnement! **Vous trouverez sans aucune difficulté des récupérateurs de piles près de chez vous** : à l'hôtel de ville, au supermarché, notamment. Le taux de collecte n'est actuellement que de 47% : vous pouvez contribuer à faire mieux !



Les bons gestes !

Piles rechargeables !

Elles permettent d'acheter moins de piles et donc d'en fabriquer moins, car leur durée de vie est plus longue que les piles normales. Pour la même quantité d'énergie, elles ont jusqu'à trente fois moins d'impact sur l'environnement que leurs équivalentes jetables.



SENSIBILISER & ÉDUCER

Écocitoyen

Il y a mille et une manières de les sensibiliser à toutes ces questions, de les connecter à la nature afin qu'ils la soignent et la respectent comme si elle était leur propriété!

Sensibilisation

À la maison, à l'école, au travail, dans les institutions, dans le monde associatif... Aujourd'hui, la sensibilisation à l'écocitoyenneté est indispensable à la survie de l'espèce. Parlez-en, échangez vos expériences... avec votre voisin, votre quartier, votre ville, votre département, votre région, votre pays, votre continent.

Zone de confort

Être un citoyen écoresponsable et exemplaire, comme nous devons tous le devenir très vite, requiert beaucoup d'efforts et demande de grands changements dans nos habitudes de vie. Ce n'est pas toujours facile, mais c'est nous qui avons besoin de la Terre... pas l'inverse!

Les enfants face à l'environnement

Les enfants sont désireux d'apprendre et de s'amuser. On compare souvent leur mémoire à une éponge! Pour tout ce qui concerne la protection de l'environnement, il est indispensable de leur apporter très tôt les informations qui feront naturellement d'eux des citoyens responsables et soucieux de leur milieu.

Toutes les idées sont les bienvenues! Parlez-vous, rencontrez-vous... agissez!

Voici quelques exemples...

- Planter un arbre dans la cour de l'école.
- Adopter des poules à l'école pour les déchets alimentaires de la cantine.
- Observer la nature, les insectes, le passage des saisons.
- Fabriquer et remplir une mangeoire à oiseaux.
- Les initier au jardinage.
- Ramasser les déchets recyclables et expliquer quelle pourrait être leur seconde vie.
- Aller à la rencontre d'une association locale de préservation de l'environnement ou de lutte contre la pollution.
- Accueillir en classe un jardinier avec ses plantes, afin qu'il explique le principe de la photosynthèse.
- Sortir de l'école avec un garde forestier qui définit le rôle de chaque arbre et de chaque être vivant.
- Apprendre les petits gestes importants : économiser l'eau, éteindre les lumières, trier les déchets, recycler ses jouets et ses vêtements.
- Lire des livres spécialement écrits pour les enfants sur les différents thèmes et organiser des petits débats/jeux de connaissances.
- Participer aux événements locaux liés à la protection de la nature.
- Il existe des jeux éducatifs sur l'écologie et le développement durable destinés aux enfants.
- Les bibliothèques recèlent de trésors sur tous les sujets... faune, flore, énergie, industrie.
- Il existe des chaînes de télévision spécialisées Nature & Environnement.
- Avoir des parents sensibilisés et éduqués est encore la meilleure méthode, car les enfants progressent par mimétisme.

HABITAT & ECOLOGIE

QUELLES SONT LES SOLUTIONS DE CHAUFFAGE LES PLUS ECOLOGIQUES ?

Dès la conception, respecter l'environnement à chaque étape de la construction, de la rénovation d'un bâtiment ou d'une maison. Prévoir même l'utilisation future du lieu et faire les meilleurs choix de consommation d'énergie, par exemple.

Se chauffer grâce au solaire



Les panneaux solaires capturent les rayons du soleil dans le but de réchauffer la maison ou même de chauffer l'eau. La facture d'électricité se réduit proportionnellement selon la qualité de l'installation mise en place.

Attention toutefois : s'il utilise la source d'énergie la plus propre possible, le potentiel du chauffage solaire le limite à un rôle de système d'appoint pour le foyer car il ne peut couvrir qu'entre 40 et 60% des besoins en chauffage d'un logement.

Le chauffage à granulés écologiques

Les nouveaux modèles de chaudières ou poêles à bois permettent de chauffer de manière économique. Ils sont reliés par un système de chauffage central à des radiateurs ou à un plancher chauffant. Le chauffage au bois moderne n'émet que de très faibles taux de particules dans l'atmosphère et s'inscrit totalement dans la tendance d'un retour à la nature. Les granulés sont fabriqués à partir de résidus de scierie, ce qui contribue à limiter la production de déchets.

Le puits climatique (ou Canadien)

Le puits climatique utilise de l'air qui passe dans des tuyaux enterrés. Cela permet de ventiler l'habitation avec de l'air plus chaud ou plus froid, selon le système, et permet de remplacer une climatisation non écologique.



La pompe à chaleur

Grâce à un dispositif thermodynamique, la pompe à chaleur transfère l'énergie thermique d'une source froide vers une source chaude. Elle peut diviser votre consommation énergétique par trois, tout en permettant de chauffer l'hiver et de rafraîchir l'été.

Cette solution bénéficie de nombreuses aides financières à l'installation.



La maison autonome

Une maison autonome est un habitat capable de produire l'ensemble des ressources pour ses occupants, sans être relié à aucun réseau d'approvisionnement. C'est pour cette raison, qu'elle est aussi appelée « maison autosuffisante ».

Cependant, sa construction implique l'installation d'équipements à haute performance énergétique, et de modes de production d'énergies renouvelables, dont les coûts assez élevés peuvent freiner son objectif d'autosuffisance.

Diagnostic de performance énergétique (DPE)

Un professionnel se déplacera chez vous pour faire l'évaluation de la performance énergétique de votre logement et son taux d'émission de gaz à effet de serre. Ce document est obligatoire à l'occasion de la vente ou la location d'un logement, mais il est aussi recommandé pour analyser, améliorer et optimiser votre situation. Il doit ainsi faire apparaître le montant théorique des factures d'énergie.



Subventions

Vous souhaitez construire vert, rénover écologiquement ?

Des possibilités de financement sont là pour vous y aider ! Le plus simple pour ne rien manquer : france-renov.gouv.fr

RE 2020

La RE2020 entre en vigueur en janvier 2022 et remplace la RT2012. Tous les nouveaux bâtiments construits devraient être plus performants, plus respectueux de l'environnement (y compris dans leurs matériaux, les biosourcés étant privilégiés) et produire leur propre énergie renouvelable. La maison RE2020 est à énergie positive, en intégrant une gestion intelligente de la consommation. Le besoin de rafraîchir la maison l'été sera également intégré dans les calculs.

L'humidité

Ennemie de votre logement, elle est responsable de l'apparition de moisissures nocives pour la santé. On peut acheter ou fabriquer soi-même un absorbeur d'humidité...



Le taux d'humidité idéal doit être de 35 À 45%

L'isolation

Les professionnels sont capables de réaliser un véritable audit énergétique de votre habitation et ainsi déterminer où se trouvent les causes de déperdition de chaleur avec exactitude (plafonds, toit, fenêtres...). Leurs travaux effectués, vous profiterez d'un confort plus grand et d'une facture plus petite ! Ils vous conseilleront de nouvelles habitudes de consommation.



La domotique

Le concept de la maison intelligente ne date pas d'hier ! Sécurité, confort, communication et respect de l'environnement... **Avec un habitat programmé pour consommer de manière responsable**, la maison éteint toute seule la lumière de la pièce lorsque votre enfant n'y est plus, ou réduit le chauffage en votre absence, par exemple... Les applications sont très nombreuses et permettent de réduire le gaspillage énergétique très concrètement, d'autant que de plus en plus d'appareils communiquent maintenant entre eux.



Les bons gestes !

Les heures creuses

Faites fonctionner vos appareils programmables la nuit lorsque l'électricité est à bas prix. **Les heures creuses peuvent être réparties entre 12h et 17h, et entre 20h et 8h. Renseignez-vous auprès de votre fournisseur qui sera aussi capable d'analyser votre consommation.**



Les bons gestes !

STOP PUB

Lisez-vous vraiment toutes les publicités déposées dans votre boîte aux lettres ? En apposant un autocollant « stop pub » sur celle-ci, vous limiterez le nombre de prospectus inutiles à jeter chaque semaine.

Les étiquettes-énergie

Fiches résumant les performances énergétiques (et sonores) d'un produit. Les comparer avant d'acheter (un sèche-linge ou tout autre appareil énergivore, par exemple) est une excellente idée, car elles nous informent sur leur capacité à respecter l'environnement...

Les nouvelles étiquettes, de 2021, sont plus exigeantes : le niveau A n'est pas encore atteint par les nouveaux produits sur le marché ! Le but est d'inciter les fabricants à développer des appareils toujours plus efficaces.

Votre ordinateur pollue !



On l'oublie souvent, mais le numérique et ses outils représentent un gros poste de pollution et de consommation énergétique. Chaque mail envoyé ou stocké génère du CO₂. Pour limiter leur impact énergétique, **désinscrivez-vous des newsletters que vous ne lisez pas** et faites régulièrement le ménage de votre boîte mail.



LES GESTES ÉCOLOGIQUES POUR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE

À mon domicile les appareils électroménagers sont énergivores !

Près de 2/3 de l'électricité consommée par un ménage français vont aux appareils électroménagers

Éteignez votre Box
elle consomme plus de 200 KWH par an en veille.

Éteignez votre ordinateur

Utilisez des multiprises
Éteignez vos équipements en un seul clic : c'est jusqu'à 10 % d'économie d'électricité

Dégivrez le congélateur régulièrement
Réglez la température de votre réfrigérateur sur 4°C

Placez vos appareils de froid loin des sources de chaleur

Lave-vaisselle
privilégiez le programme éco

Réglez votre chauffe-eau entre 55°C et 60°C
C'est 30 % de consommation en moins qu'à 80 °C

Privilégiez les téléviseurs LED ou OLED et ne les laissez pas en veille

Débranchez vos chargeurs après usage
C'est une économie de 80 € par an

Purgez les radiateurs
En évacuant l'air, vous gagnerez en efficacité

Laver son linge à 30°C
c'est 3 fois moins d'énergie qu'à 90 °C

Installez des ampoules LED
C'est une économie de 30 € par an pour 10 ampoules

19°C
c'est la température idéale
Ne chauffez pas trop



TRANSPORT

Quel sont les moyens de transport écologiques à adopter en ville ?

D'après l'ADEME (Agence de la transition écologique) près d'un tiers des gaz à effet de serre sont émis par le secteur des transports. Changer vos habitudes de déplacement aura un impact direct sur les émissions de CO₂.

Le véhicule électrique



Alors que la vente de véhicules thermiques sera interdite à partir de 2035, l'acquisition d'un véhicule électrique semble actuellement la solution la plus durable. De plus en plus de bornes de recharge s'installent partout, à la campagne comme en ville. De la fabrication au recyclage, en passant par l'approvisionnement en électricité, il est difficile de se prononcer sur l'impact énergétique global d'un véhicule électrique. Cependant, il est certain que son usage est beaucoup plus bénéfique pour l'environnement que les automobiles traditionnelles.

Les transports en commun

Ils sont d'une immense importance dans la quête d'un air moins pollué, mais également dans la lutte contre les gaz à effet de serre. Les bus sont de plus en plus écologiques tandis que le métro est non polluant. Le retour des tramways électriques dans de nombreuses villes participe aussi à cet effort.



Les bons gestes !



Prendre son vélo

Le vélo désengorge les rues, fait du bien à votre corps et à votre moral, mais aussi à l'environnement.

Le vélo à assistance électrique

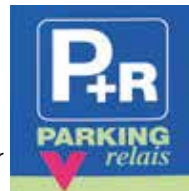
Un très bon achat. Sur le plat et en descente, le roulis recharge la batterie. C'est bon pour la santé, c'est propre et en cas de fatigue l'assistance électrique prendra le relais... L'État, comme certaines collectivités, vous aidera à financer son achat. Renseignez-vous.

Le vélo en libre-service

Si vous n'avez pas de vélo, votre municipalité en met peut-être à votre disposition ! (renseignez-vous) Vous pouvez les emprunter librement pour vous déplacer, gratuitement ou moyennant un coût minime via une application mobile à télécharger.

Les parkings relais

Le principe est très simple et de plus en plus populaire ! On prend sa voiture le matin afin de la stationner dans un parking relais (gratuit) proche d'une gare ou d'une station de métro ou de RER (par exemple) et on prend les transports en commun pour se rendre au travail.



Voyager en train est écologique !

C'est l'un des modes de transport qui émet le moins de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre. Un phénomène qui s'accroît encore avec les nouveaux véhicules électriques, plus légers et qui demandent donc moins d'énergie pour circuler. En l'utilisant, vous évitez aussi le stress des embouteillages, la fatigue d'un long trajet et les dépenses liées au stationnement...

Voyager en avion l'est beaucoup moins

Pour limiter cette pollution, l'Assemblée nationale a voté la suppression des vols intérieurs de 2h30 ou moins qui peuvent être remplacés par un trajet en train. Un déplacement effectué en avion émet en moyenne 125 fois plus de CO₂ par rapport au même parcours réalisé en voiture, et plus de 1 500 fois plus qu'en train.



La vignette crit'air

Le certificat de qualité de l'air Crit'Air est une vignette sécurisée, à coller sur le pare-brise du véhicule. Obligatoire pour circuler dans les ZFE (zones à faible émission), cette vignette est liée à l'émission de CO₂ de votre véhicule. Dès 2025, dans toutes les agglomérations de plus de 150 000 habitants, les diesels d'avant 2011 et les essences d'avant 2006 ne pourront plus circuler.



Vous ne pouvez pas vous passer de la voiture ?

Pensez à limiter votre impact environnemental en adoptant quelques bons gestes

Le covoiturage



Le covoiturage peut avoir des effets positifs formidables sur les embouteillages, la pollution de l'air, la qualité de la vie en général ! On peut aussi se faire de nouveaux amis. Des sites Internet y sont dédiés.

L'autopartage

Selon le même principe que les vélos en libre-service, des automobiles sont mises à la disposition des personnes. Un service payant, bien entendu, qui est une excellente alternative pour ceux et celles qui ne veulent pas posséder de voiture et honorer toutes les obligations et factures qui viennent avec !

L'éco-conduite

Respectez les limites de vitesse autorisées, ne donnez pas de grands coups d'accélérateur, évitez le sous-gonflage des pneus, utilisez la fonction « économie » si votre véhicule en est muni et le stop-and-go au feu rouge... Adopter l'éco-conduite c'est réaliser de substantielles économies et contribuer à préserver l'environnement.



Les véhicules à hydrogène : Solution d'avenir ?



En produisant l'électricité à bord du véhicule grâce à la pile à combustible, il gomme les points faibles de la voiture électrique, à savoir le temps de recharge et de l'autonomie réduite. Une telle solution devrait trouver sa place sur le marché. C'est d'ores et déjà le nouveau type de transport de plus en plus promu par les villes notamment pour les bus.

Évidemment, la pile à combustible présente des désavantages : le surcoût est pour l'instant majeur et enfin le ravitaillement compliqué (seulement une trentaine de stations distribuent de l'hydrogène en France). A noter que des compagnies aériennes s'associent afin d'accélérer le développement d'un avion à hydrogène pour l'horizon 2030.

FR MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les aides de l'État en faveur de l'acquisition de véhicules propres

Afin d'encourager les Français à acquérir des véhicules plus propres pour atteindre la neutralité carbone en 2050, le Gouvernement a mis en place des aides, tels que le bonus écologique et la prime à la conversion, ainsi que de nombreux outils pour les accompagner dans cette démarche.

Consultez-les sur www.ecologie.gouv.fr



Biocarburants

Alternative d'origine végétale à l'utilisation des produits pétroliers, souvent à base d'éthanol, colza, tournesol... Depuis plusieurs années, ils diminuent la dépendance à l'énergie fossile dans les transports. Ils sont déjà intégrés comme additifs dans les carburants que vous utilisez, à hauteur de 10 % maximum. Les futurs biocarburants seront eux à base de résidus forestiers ou agricoles, voire à base d'algues.



Des villes mobilisées



Alors que les ventes de véhicules électriques augmentent très fortement en France, le Gouvernement encourage le déploiement des infrastructures de recharge.

Il ambitionne l'installation de 100 000 points de charge ouverts au public dès 2022 et de 7 millions de points de charge publics et privés d'ici 2030.



SANTÉ & ENVIRONNEMENT



Les produits ménagers

Les produits ménagers contiennent des substances chimiques qui peuvent présenter des risques pour la santé et l'environnement.

On peut aujourd'hui tout nettoyer sans produits chimiques ! Les fabricants se sont mis à l'heure du respect de l'environnement et proposent des produits propres. Sur Internet, on peut aussi dénicher des recettes qui vous permettront de fabriquer vous-même vos propres produits. Le vinaigre blanc est efficace et de plus en plus utilisé.

Les objets du quotidien

Maquillage, produits de nettoyage, produits alimentaires, ameublement... On en utilise beaucoup, mais certains peuvent contenir des substances nocives suspectées ou avérées. Il semble très complexe de les fuir, pourtant, en faisant attention à notre façon de consommer, il serait possible de nous en préserver. Prendre le temps de vérifier la composition de chaque produit est un premier pas. Il est également très important de ne pas les jeter n'importe où, car leur impact négatif sur le vivant est très élevé.



Améliorer la qualité de l'air intérieur

Nous vivons à l'intérieur plus souvent qu'à l'extérieur. Or, l'air intérieur contient toutes sortes de particules nocives issues de nos activités domestiques, comme celles contenues dans les produits d'entretien chimiques... Il est important d'aérer au moins 15 minutes par jour, en hiver comme en été, et encore plus après la cuisine ou un bain. Des labels comme l'éco label européen permettent de repérer les produits contenant moins de COV (Composés organiques volatils).



Les bons gestes !



Médicaments périmés ou non utilisés



Ne jetez pas vos médicaments à la poubelle, ne videz pas vos sirops dans l'évier ou les toilettes... Ils impacteront négativement la biodiversité. Rapportez-les à la pharmacie la plus proche de chez vous qui est dans l'obligation de vous les reprendre.

Les nuisances sonores et voisinage

Pour les nuisances sonores en journée, les règles diffèrent selon les communes, il convient donc de se renseigner. Selon le cas, dirigez-vous vers la source de la nuisance et si nécessaire vers votre municipalité afin qu'un contrôle soit effectué et une solution trouvée.

On ne veut pas en subir de la part des autres et les autres ne veulent pas en subir de notre part.

Respectez vos oreilles et celles de vos voisins !



La pollution sonore

Réduire l'exposition au bruit

Quand les oreilles font mal, il est déjà trop tard !

L'OMS estime que des expositions à des niveaux supérieurs à 40 dB (A) la nuit et à 50-55 dB (A) en journée peuvent avoir des effets sur la santé : troubles du sommeil, risques cardiovasculaires accrus, difficultés de concentration et retards dans les apprentissages. **Pensez aux bouchons d'oreille** dans certaines situations (travaux, concerts...).

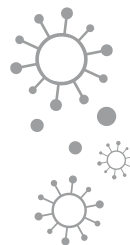
L'OUIË EST EN DANGER A PARTIR DE 80 DÉCIBELS



Réduire les nuisances liées à la lumière artificielle



Les conséquences de l'excès d'éclairage artificiel ne se limitent pas à la privation de l'observation du ciel étoilé en milieu urbain. Elles sont aussi une source de perturbations pour la biodiversité (modification du système proie-prédateur, perturbation des cycles de reproduction, des migrations...) et représentent un gaspillage énergétique considérable. Bien que la limitation de la durée d'éclairage des espaces publics ou des commerces soit instaurée aujourd'hui, le développement de systèmes d'éclairage intelligents asservis aux besoins réels semble être la solution d'avenir.



COÛT DE LA MAUVAISE QUALITÉ DE L'AIR EN FRANCE

ENTRE 10 ET 40 MILLIARDS

1 milliard pour le remboursement des médicaments anti-asthmatiques



Les particules fines

Transportées par l'eau ou par l'air, les particules fines représentent un risque sanitaire. Selon l'OMS, elles tuent plus de quatre millions de personnes par an. Les particules de combustion, liées au trafic automobile, comme au chauffage au bois et au fioul, sont parmi les plus dangereuses. Celles liées aux engrais sont quant à elles parmi les plus nombreuses en Europe.

Les bons gestes !



Favoriser la marche à pied en ville



CHAQUE KM RÉALISÉ À PIED EN VILLE PERMET D'ÉCONOMISER 280g DE CO₂



Les médecins s'accordent pour le dire **L'unaniment : il n'y a pas meilleure activité physique pour la santé.** Environ deux à trois heures de marche par semaine est aussi bénéfique pour le cœur que la course à pied et surtout pour l'environnement !



Les ondes électro-magnétiques

Le téléphone portable utilisé + de 30 minutes par jour pendant 10 ans = hausse de 20% de risque de tumeurs du cerveau





AGENDA 2030

Le développement durable est une nécessité : la population se développe, mais pas les ressources. Pour éviter les pénuries, mais aussi pour que chacun vive le mieux possible, il faut mettre en place des actions sur le long terme dans ce domaine. C'est une responsabilité envers les générations futures. C'est pour cela qu'en septembre 2015 les 193 membres de l'ONU ont établi l'Agenda 2030. Un programme dont l'idée est d'aboutir, à l'horizon 2030, à un développement durable incluant autant la justice sociale que la croissance économique, la paix et la solidarité que la préservation des écosystèmes. Chaque pays devra ainsi mettre en œuvre et réaliser 17 objectifs définis.



Et la France dans tout ça ?

La France a établi sa propre feuille de route et un suivi pour tenir ses engagements, dans une démarche participative. Tout le monde a un rôle à jouer : associations, chercheurs, collectivités territoriales, entreprises, syndicats ainsi que chaque citoyen.

Vous pouvez donc vous aussi agir, à votre niveau, en tant qu'écocitoyen. Parlez-en autour de vous et partagez les informations sur le sujet, c'est aussi de cette manière que vous serez un acteur du développement durable.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter le site officiel : www.agenda-2030.fr

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

14 VIE AQUATIQUE



Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

15 VIE TERRESTRE



Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



Établir des modes de consommation et de production durables

1 PAS DE PAUVRETÉ



Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

2 FAIM «ZÉRO»




Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Partenariats pour la réalisation des objectifs

Le développement durable, c'est quoi ?



Cette notion découle de la prise de conscience collective dans les années 70 des limites naturelles des ressources terrestres et ainsi que le modèle économique en vigueur n'était pas viable.

Il s'agit d'un « développement qui répond aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (selon Mme Gro Harlem Brundtland, Première ministre norvégienne en 1987).

Les Nations Unies associent à cette définition trois piliers majeurs : le développement durable doit répondre aux enjeux écologiques, sociaux et économiques d'aujourd'hui mais aussi de demain pour pouvoir s'inscrire dans la durée.



Plus d'Infos



Information municipale

À l'hôtel de ville, ou bien sur le site Internet de votre localité, vous trouverez une foule d'informations liées à l'écocitoyenneté... Souvent classés par thèmes (*maison, travail, vacances...*), ces documents recèlent de bons conseils et d'astuces à mettre en œuvre au quotidien afin d'améliorer votre qualité de vie dans les meilleures conditions. Renseignez-vous!

Sites Internet

- ADEME : www.ademe.fr
- Agence Nationale de l'Habitat : www.anah.fr
- Agence Nationale pour l'Information sur le logement : www.anil.org - www.cityyendedemain.fr
- Ecolabels : www.ecolabels.fr
- France Nature Environnement : <https://fne.asso.fr>
- GreenPeace : www.greenpeace.fr
- Programme pour l'environnement de l'ONU : www.unep.org/fr
- Journée mondiale de l'environnement : www.worldenvironmentday.global/fr
- Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation : www.agriculture.gouv.fr
- Ministère de la Transition écologique et solidaire : www.ecologie.gouv.fr
- Nature France biodiversité : <https://naturefrance.fr>
- Programme participatif d'observation de la biodiversité : www.vigienature.fr
- Conseils pour l'habitat durable : www.picbleu.fr
- WWF France Fond Mondial pour la Nature : wwf.fr

JUIN
05

Journée mondiale de l'environnement

Consciente que la protection et l'amélioration de l'environnement sont une question d'importance majeure qui affecte le bien-être des populations et le développement économique à travers le monde, l'Organisation des Nations Unies a désigné en 1972 le 5 juin comme étant la Journée mondiale de l'environnement (JME).

Depuis, chaque année, la JME met en avant un enjeu spécifique important différent et se déroule dans l'une ou l'autre ville du monde.

Le 5 juin 2021, l'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré que les années 2021 à 2030 seraient la Décennie consacrée à

la restauration des écosystèmes. Cette campagne vise « à prévenir, arrêter et inverser la dégradation des écosystèmes sur tous les continents et dans tous les océans. Elle peut contribuer à mettre fin à la pauvreté, à lutter contre le changement climatique et à prévenir une extinction massive. Elle ne sera couronnée de succès que si chacun y participe » En 2022, la Suède accueille l'événement sur le thème « Une seule Terre ». C'est aussi l'occasion de célébrer les 50 ans à la fois de cette journée, initiée alors à Stockholm, et de la création du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

But de la JME

Encourager la sensibilisation et les actions mondiales en faveur de la protection de notre environnement. Vous pouvez y participer en relayant les informations ou en participant à des événements, voire en vous engageant à mettre en place certaines actions. Comme souvent, prendre conscience du problème est le premier pas pour le résoudre.

